L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 11 AOUT 1889.

Université Tulane.

Nous avons souvent, souvent parlé de l'Université Tulane de la Louisiane et ne saurions en faire un meilleur éloge qu'en écrivant qu'elle se maintient à la hauteur de sa réputation ; la dernière fin d'année, les exercices auxquels a assisté le public, en ont encore fait foi.

Cette Université dont le cours, Ecole Supérieure et Collège, est de près de neuf mois, a la bonne fortune d'être conduite par un Conseil d'Administration composé d'hommes considérés et compétents, qui lui impriment la meilleure direction et remplissent avec un zèle tout dévoué leurs fonctions entièrement honorifiques.

Les officiers du Tulane University—président, secrétaire-bibliothécaire, sont aussi des hommes de valeur et fort considérés : MM. Wm. Preston Johnston, Wm. O. Rogers, Charles G. Gill.

L'Institution est divisée en Ecole Supérieure et en Collège, et dans cette dernière section l'élève qui se distingue, obtient le diplôme de bachelier-ès-arts d'abord, puis, celui de bachelier-ès-sciences.

C'est dire que l'on ne prête pas attention seulement aux lettres, mais que les sciences sont aussi là l'objet des plus grands soins. Et rendons cette justice, on marche en cela avec les progrès de notre époque.

Pour ne citer qu'un exemple, l'étude de l'électricité et particulièrement des merveilleux travaux d'Edison, le plus puissant cerveau du siècle, en sa ligne, est le programme spécial, sérieusement observé d'un cours confié à un professeur de savoir et pratique.

Ne négligeons pas de dire aussi qu'on n'a reculé devant aucune dépense pour l'établissement d'un laboratoire de chimie, d'un cabinet de physique, tous deux remarquablement pourvus et qui prêtent un intérêt immense à des études que les élèves trouveraient sans doute quelque peu arides, sans ce mode d'application.

On s'occupe aussi, au Tulane University, à former des ingénieurs civils ; et l'on sait qu'à l'époque où nous sommes cette carrière, quand on y entre bien armé pour la lutte, est l'une des plus enviables, des plus considérées.

Les élèves ont accès libre à la bibliothèque de l'Etat, contenant environ 26,000 volumes ; à la bibliothèque Fisk, 10,000 volumes et enfin à la bibliothèque Tulane, où sont réunis de nombreux ouvrages classiques, scientifiques, médicaux.

A cette Université Tulane est attaché le "H. Sophie Newcomb Memorial College," institution philanthropique, destinée aux jeunes femmes, et qu'une pieuse mère, Mme Louise Newcomb, de New York, a fondée, en lui donnant le nom "H. Sophie Newcomb Memorial College," en mémoire d'une fille adorée que la mort frappa presqu'à son entrée dans la vie.

Cette institution est sous la direction de M. Brandt V. B. Dixon, aidé par une Faculté, bien triée, comme l'est généralement celle du Tulane University proprement dit. Le "H. Sophie Newcomb Memorial College," destiné aux seules jeunes femmes, ainsi que nous venons de l'écrire, est le pendant du Tulane University, sauf ces parties de programme qui sont le domaine exclusif des hommes.

La rentrée des classes au Tulane University aura lieu le mardi 1er octobre ; fermeture le jeudi 19 juin 1890.

Au nom de la Charité.

C'est pour servir cette Charité, non point seulement par de vaines pratiques, et par des souhaits et des prières, d'un recours trop facile, que vient de se former une société catholique : *The St-Margaret's Daughters*, un pendant des *King's Daughters*. Elle a pour objet, dit une circulaire que nous avons sous les yeux, de parfaire des œuvres de charité en dehors de la sphère de semblables associations charitables en existence.

Au moyen de la formation de Cercles multipliés, elle contribuera à parfaire la mission de bienfaisance que se donnent toutes les fondations chrétiennes de ce genre.

En effet les *Sœurs de Ste-Marguerite* sont en tout, rayonnant en fractions à nombre illimité, dénommées *Cercles*, chacun desquels cercles peut être formé, par toute jeune femme catholique pratiquante. Tout Cercle fera ses propres règlements et statuts, agira indépendamment de l'organisation générale, sous la seule condition de se conformer à l'esprit et à l'objet de celle-ci et de lui soumettre un rapport, à l'Assemblée générale tenue, chaque année, à une date aussi rapprochée que possible du 10 juin, fête de Ste-Marguerite. Les noms des membres de chaque Cercle, qui choisira un titre à sa convenance, seront transmis au bureau central de la Société, afin que le personnel et les œuvres de chaque branche soient connus de toute l'association et figurent en ses archives. Un Directeur spirituel sera attaché à chaque Paroisse où fonctionnera la Société.

Tous les membres s'engageront, pour une période d'une année au moins, à appuyer les œuvres de charité entreprises par leurs Cercles respectifs ; et au cas où ils auraient l'intention de se démettre ils devront donner avis de cette démission un mois, au moins, avant l'expiration de leur année d'engagement.

Les Filles de Ste-Marguerite se composent de membres actifs, passifs et auxiliaires. Une quotité mensuelle de 25 cents, au maximum, sera prélevée sur tout membre de tout Cercle. Cette Société, fondée par Miles E. A. Waldo, présidente et M. Sidney Elder, secrétaire, a pour directeur spirituel le Rév. Père James Meyers, à la Nouvelle-Orléans. Elle est autorisée par l'archevêque Janssens.

Columbia Athletic Club.

Ce Club, qui aura une séance importante aujourd'hui à 10 heures du matin, a loué la belle bâtisse (ancienne résidence de M. Edmond Forstall), rue St-Louis, 122, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

On connaît la beauté et l'emplacement de la maison ; néanmoins de très importantes améliorations y seront faites immédiatement, et on a lieu d'espérer que, vers le 1er octobre, le local du Columbia Athletic Club n'aura rien à envier à aucun autre.

Il s'est donné pour Président M. J. J. Weinfurter, c'est-à-dire un homme d'intelligence, d'action ; dont la grande popularité est due à son esprit éminemment pratique, à sa libéralité et à son entière honorabilité. Donc, début excellent.

Anniversaire.

L'Association de Bienfaisance du Phénix annonce, pour le dimanche 25 août, une grande fête qu'elle donnera en l'honneur de son treizième anniversaire.

Un steamer, le *Dacotah*, transportera les membres, leurs invités et le public au Oakland Grove, vingt milles en amont de la Nouvelle-Orléans, un site charmant pour pique-nique.

On partira à huit heures du matin et l'on sera de retour à neuf heures et demie du soir.

Le *Dacotah* sera à son quai de la rue du Canal. Prix de l'excursion, aller et retour : 50 cents.

Il y aura banquet, le tout sous le contrôle d'un Comité d'organisation dont voici les membres : MM. Stuart Wooddy, président ; Horace S. Salvant, ex-officio ; Paul N. Verneuille, Henry Bunck, John A. Wagner, Fred. Miorrose, J. C. Callen, Charles Nais, Ernest Dagoret, F. E. Juni.

Tir et Pique-Nique.—Le *"Olympic Rifle Club,"* dont le nom dit l'objet, est une des sociétés les mieux composées que nous connaissions à la Nouvelle-Orléans. Non seulement les membres en appartiennent à notre meilleur monde, mais encore il est parmi eux, et en bon nombre, de fort habiles tireurs, se distinguant et par la justesse et par la promptitude du coup d'œil.

Ce Club donne aujourd'hui même un Pique-Nique, au Jardin Boudro, Milneburg. Au cours de la fête en plein air aura lieu un tir à la carabine, auquel prendront part des tireurs de première force.

Tous les amateurs de sport voudront assister à ce concours, et on notera certainement des coups de maître.

Le Comité d'organisation a pour président M. Alfred Moss, qui, aidé d'excellents collaborateurs, a tout préparé afin que la journée soit agréablement remplie.

A chaque billet est attaché un coupon qui donne au porteur la chance de gagner une montre en or.

Un protecteur des animaux. Un soi le surprend, devant une pièce d'eau, jetant des boulettes de pain aux poissons.

—Tu ne reconnais bien là, hein ! fait le protecteur des animaux....

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Mme Corinne Nott.

Un journal de Madison (Wisconsin) nous apprend que Mme Corinne Bouligny-Nott vient de se faire entendre en cette ville, dans un concert où elle a soulevé un véritable enthousiasme, ce qui n'a rien pour nous surprendre.

L'heure avancée à laquelle nous parvient ce compte-rendu, si flatteur pour l'éminente artiste louisianaise, ne nous permet pas d'en traduire les parties que nous aurions voulu mettre dès aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs. Nous nous acquitterons de ce soin dans un prochain numéro.

West End.

Dernière soirée de Mlle Bessie Gilbert.

Le concert d'hier avait toutes les chances de réussite : retour du beau temps—et celui-là était vraiment splendide—bonne composition de programme, Mlle Bessie Gilbert, plusieurs solistes. Aussi cette réussite a-t-elle été complète ; foule considérable, ensemble fort remarqué, fort applaudi et nombreux bravos également pour Mlle Bessie Gilbert et M. A. Veasey.

Ce succès aura certainement son effet sur la soirée d'aujourd'hui ; d'autant mieux que M. Lenfant, bien avisé, n'aura pas manqué, nous n'en doutons point, de reproduire, en cette circonstance, quelques numéros de son dernier programme.

Puis c'est aujourd'hui dimanche et ce soir-là, ce jour-là, le West End est couru. Et enfin cette soirée sera bien décidément la dernière de Mlle Bessie Gilbert.

Voilà, ce nous semble, beaucoup plus qu'il ne faut pour assurer à la compagnie du chemin de fer de la ville et du lac une de ces recettes sonnantes, fréquemment répétées d'ailleurs, qui font d'elle l'une de nos associations les plus solides et les plus prospères pour les actionnaires. Comment en serait-il autrement, d'ailleurs ? Pour 15 cents prix du trajet, aller et retour, on passe au West End une soirée agréablement remplie ; on y entend souvent des exécutions de nature à satisfaire les plus exigeants, même les grincheux ; il en croit toujours et partout ; l'espèce en reste prolifique, quoi que l'on fasse.

En terminant ces lignes, nous recevons le programme de ce soir. Nous y remarquons une fantaisie sur la *Fatinitza*, de Suppe ; l'ouverture de *Giroflé-Girofla*, Lecocq ; Introduction et chœur nuptial de *Lohengrin*, une splendide page de Wagner ; une fantaisie sur motifs du *Trouvère*, Verdi, avec cornet obligé, par M. A. Veasey ; l'ouverture de *la Pie Voleuse (Gazza Ladra,)* Rossini ; deux solos, par Mlle Bessie Gilbert ; grande fantaisie sur *Faust*, Gounod ; *Polka des Bébés*, Bial ; *A toi !* valse de Waldteufel.

Musique.—La maison L. Grunewald, 127 rue du Canal, nous fait l'envoi de musique suivant—piano et chant : *We shall know*, romance, de Dayton ; *Come back to Erin*, romance, paroles et musique de Claribel ; *La Paloma*, la chansonnette mexicaine, si fine, si colorée, si entraînante, et enfin *Lazos de amor*, une schottisch, très remarquable d'allure, de brio, d'originalité et que vient de publier un compositeur mexicain : Juventino Rosas. Nous serions surpris si ce gracieux morceau ne s'emparait pas vite de la vogue. Nous le recommandons aux pianistes.

Société Chorale.—On nous annonce que le "Balmoral Choir", association musicale anglaise, de renom, doit visiter prochainement les Etats-Unis. Cette excursion artistique commencera en novembre prochain, et si elle s'étend à la Nouvelle-Orléans, nous nous ferons un plaisir de nous en occuper. En attendant disons que cette société chorale s'est formée récemment à Glasgow et qu'elle compte plus d'un succès en Angleterre.

M. J. W. R. Binns, artiste anglais qui dirigeait dernièrement l'orchestre du Fort Espagnol, sera le directeur de cette tournée.

Cette Association puise son répertoire à toutes sources ; mais, au cours de sa série de concerts aux Etats-Unis, elle exécutera diverses compositions écrites expressément pour cette occasion par des musiciens de mérite, souvent cités à Londres et dans toute la Grande-Bretagne, tels que Sir Herbert Oakeley, MM. Frederick Cowen et Dudley Buck.

Le premier concert aura lieu, le 2 novembre, au Steinway Hall, New York.

Maison Philip Werlein. — Nos remerciments à M. P. Werlein, 137 rue du Canal, pour l'envoi qu'il nous a fait. Nous y trouvons une gracieuse valse d'Ant. Strelezki : *l'Aurore ; Pleasant Dreams*, valse aussi, par W. J. Voges ; *A Last Farewell*, rêverie, paroles et musique de Chas. T. Madison ; et enfin, *Far away !* ballade, d'une couleur distinguée, paroles d'Edward Oxenford, musique de F. Paolo Tosti. Cette dernière composition, qui certainement sera fort demandée, porte un accompagnement de guitare et de piano.

Camille Social Club.

Ce Club annonce, pour dimanche prochain, 18 août, sa première fête, qui consistera en un grand Pique-Nique et une soirée dansante, au bénéfice de son fonds de secours. Cette fête aura lieu au Loeper's Park.

Les préparatifs en sont confiés au comité d'organisation suivant : MM. J. A. Lambert, président ; J. H. Hefner Jr, ex-officio ; F. Marcade, Wm. Ryan Jr, James Hailey, E. Setter, L. Kiefer, M. Allen, Dan. R. Rousseve, secrétaire. Prix d'entrée 25 cents ; entrée libre pour les enfants au-dessous de 12 ans.

Le Camille Social Club a été organisé le 21 mai 1887. Remerciments pour les invitations reçues.

Examen de baccalauréat :

L'examinateur. — Savez-vous quelles coutumes particulières sont en honneur au Malabar ?

L'élève.—Oui, monsieur. Les veuves doivent se brûler sur la tombe de leurs maris.

L'examinateur.—Et quelle différence établissez vous entre le mariage chez ces peuples et le mariage chez nous ?

L'élève.—La différence est simple : le mariage chez nous c'est le pot-au-feu ; au Malabar c'est le rôti.

Un pick-pocket, surpris en flagrant délit dans un bureau d'omnibus, passait, l'autre jour, en police correctionnelle.

Le président lui demande, suivant l'usage :

—Quelle est votre profession ?

—Mon président, répond le filou avec assurance, je vis du travail de mes mains.

L'Eau de la source de la pension Gonthier, à Covington, Lne. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 milligr. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive ;
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvania. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Alfonsin, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

Peerless Dyes Les meilleures [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1889.—Indications : Pour la Louisiane : Pluie, légers changements dans la température, vents du sud-est.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariage.

Wm. C. Leahy à Vve Mary Pearce.

Naissances.

Mme Charles Voutch, Jr., une fille.
Mme George Schwab, une fille.
Mme Augusto Fontanesi, un garçon.
Mme Henry W. Clarke, un garçon.
Mme John W. Blake, une fille.
Mme Mathias Roth, un garçon.
Mme John G. Kees, un garçon.
Mme John Murray, un garçon.

Décès.

— Landry, 8 jours, coin Jersey et Senate.
Harry A. Gillis, 2 mois, 36 rue Annunciation.
A. L. Meskins, 77 ans, Alger.
Lawrence Moore, 7 ans, Alger.
Lawrence E. Pfeifer, 48 ans, rue Léontine, près Laurel.
Lavinia Alexander, 12 mois, 266 rue Howard.
John Scott, 60 ans, 294 rue Dryades.
Frederick Guppe, 60 ans, 106 rue Conti.
Selina Liston, 7 ans, 155 South Johnson.
Catherine Mitchell, 80 ans, Faith Home.
Adam Thomson, 60 ans, paroisse St-Tammany.
Urbain Rambout, 80 ans, Mission City, Miss.
Peter Gonsalvio, 14 heures, 310 rue Bourgogne.
Mlle Angelina Perret, 22 ans, 411 rue Girod.
Josephine Jennings, 4 mois, coin Cypress et Remparts.
Lizzie Reckner, 5 ans, 713 1/2 rue Prytania.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme Vve A. Olivier à Mlle E. A. Cooney, un demi terrain borné par les rues Remparts St-Claude, St-Philippe et Ursulines, $2,000.

La même à Mme Vve J. B. Couret, l'autre moitié de terrain borné comme le précédent, $2,000.

H. P. Kock à Mme Vve M. A. Baptiste, un terrain borné par les rues Milan Prytanée, Pitt et Berlin, $600.

American Homestead Company à A. Landrudie, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Girod et Urquhart, $2,800.

Peoples Homestead Association à A. S. Daniels, un terrain borné par les rues Olivier, Peters, Alix et Verret $1,400.

Vve H. Haub à J. Meyer un terrain borné par les rues St-Claude, Reynes, Forstall et Remparts, $1,500.

J. F. Brunet au American Homestead Company, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Girod et Urquhart, $2,296.

Mme S. T. Upton et autres à H. E. Upton, deux terrains bornés par les rues Jackson, Chestnut, Philip et Coliseé, $4,500.

Cour Civile.—Les successions de J. C. E. Bargen et A. H. McArthur sont ouvertes.

Mme Clara C. Goodman contre Frederick L. Neustadt, pour obtenir l'annulation d'une vente.

Rudolph Langerann contre ses créanciers, cession de biens.

Edward Thompson, Sr, contre A. C. Cheney et M. Farentelli, pour $400.

Affaires municipales.—Le commissaire Lèche ayant été averti par Mme Reese, trésorière de la Ladies' Unsectarian Aid Association, que l'on déposait les ordures rue Short, non loin de sa porte, M. Lèche l'a informée qu'il existe une ordonnance punissant ce délit et que la loi peut être appliquée si l'accusation est plus formellement portée contre le délinquant.

—On se souvient que le Maire a apposé son veto à une ordonnance enlevant 16 îlets aux Fire limits. A la dernière réunion du Conseil, sous forme d'amendement à cette ordonnance, on proposait de ne plus retrancher que 9 îlets. Or, le Maire n'acceptera pas plus l'amendement que l'ordonnance, et il est probable qu'il apposera aussi son veto à cette dernière ordonnance.

—Le Police Board, à la requête du Maire, a tenu hier une séance spéciale pour choisir un avocat chargé de défendre l'agent Schultz qui, lors de la mêlée entre les laitiers et les employés des fourrières était aux prises avec J. Springer, lequel est mort d'un coup de revolver.

Le Board a décidé qu'il n'avait pas à décider cette question et que c'était à l'avocat de M. Tiblier de défendre Schultz. Or M. Wickliffe déclare que son contrat avec M. Tiblier n'implique pas qu'il défendra les agents qui seront traduits en cour. On pense que l'avocat de la ville prendra l'affaire en main.

La perception des taxes pour 1889 s'est élevée à $35,605 55.

Recettes des recorders. — Recettes des Recorders pour la semaine finissant le 10 août 1889.

Recorder Murphy	$112 00
" Dreux	224 50
" Landry	135 50
" Smith	24 50
" Lea	37 50
Total	$534 00

Accident.—Hier matin à 8 heures 30 un nommé Andrew Sanburn qui était occupé à empiler des briques pour la construction de la cage de l'élévateur de la douane a reçu sur la tête une brique tombée du 4me étage. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital. Son état est très critique.

Coups de revolver.—Mme Goodrich, couleur, qui habite rue Division, près Première, a tiré un coup de revolver sur un individu masqué qui tentait de pénétrer dans sa chambre par une fenêtre.

—Le gardien Hutchinson a tiré un coup de revolver sur un malfaiteur qui essayait de forcer un wagon de marchandises du Southern Pacific RR., encoignure Clay et Douane.

—Un nègre du nom de Wm. Powell, qui était ivre, a tiré un coup de revolver encoignure Villeré et St-Pierre. Il a été arrêté.

Le procès Sullivan.—Il est certaines gens qu'intéresse tout particulièrement tout ce qui a rapport aux pugilistes. C'est pourquoi il y a en ville pas mal de personnages qui s'inquiètent du moyen d'assister aux débats de l'affaire Sullivan. Ce qui les retient, c'est l'impossibilité de se rendre à Purvis et d'en revenir le même jour, attendu qu'il n'existe pas de train de retour. Une démarche sera tentée auprès de la Compagnie du Queen and Crescent pour obtenir un train spécial. Il est certain que l'opération serait rémunératrice.

Blessé.—John McDermott, un Irlandais âgé de 53 ans, est arrivé à 3 heures 10 de l'après-midi par le Southern Pacific R. R. de Morgan City où il avait été blessé aux deux jambes par un wagonnet. Il a été admis à l'hôpital.

Noyé.—Hier, à 10 heures 30, un individu de 55 ans environ, ayant des moustaches grises et la tête chauve, est tombé du quai de Milneburg dans le lac et après être resté un quart d'heure dans l'eau il a été repêché par les agents et emmené au 5ème precinct, d'où il a été transféré à l'hôpital. Il est mort à 2 heures 30.

Pique-niques.—Le Pic-Nic Social Club donnera aujourd'hui son pique-nique au Parc Louper, au bénéfice de son fonds de secours. Deux prix seront offerts aux danseurs—un éventail et un parapluie. Billets 25 cents.

—Aujourd'hui, au Fort Espagnol, grande promenade-concert sous les auspices de la Young Men's Benevolent Association. Il y aura feu d'artifice et Bal. Billets 25 cts.

—Le Southern Parc, ancien Jardin Magnolia, sera occupé par la Eagle Protective B. A. qui y donne son cinquième pique-nique annuel.

Le feu.—Hier à 3 heures le feu a endommagé pour $25 la literie de M. Geo. Powell, rue Fulton, près St-André.

Accusés de vol.—Matt Dugan et Tony Dermott ont été accusés par M. L. Frechet du vol d'un cheval et d'un buggy. L'un et l'autre lui ont été rendus.

Explosion.—Hier, à 4 heures P. M., une bouteille d'eau de seltz a fait explosion sur le comptoir du bar-room de M. Swan, rue North Peters, près Champs-Elysées. Un morceau de verre a blessé à la jambe le fils de M. Swan, âgé de 11 ans.

La chaleur.—Hier à 2 heures 30 P. M., un nommé Eugène Balther, employé de la compagnie d'éclairage électrique, a été indisposé tandis qu'il travaillait au bout d'un poteau, encoignure Annonciation et Félicité.

Paragraphes.—Mme C. Treuilly, propriétaire d'un de nos principaux magasins de modes et d'articles de fantaisie, 132 Canal, doit partir cette semaine pour France où elle va faire d'importants achats. Mlle Jeanne Treuilly dirigera le magasin pendant l'absence de sa mère.

—Hier soir, à 9 heures 30, un nommé Richard G. Henson, âgé de [illegible] [illegible]

—Hier matin, à 9 heures, on a arrêté, encoignure Commune et Magnolia, pour ivresse, un nommé Henry Gordon.

—Hier soir à 9 heures un nommé Ed. Newhouse, âgé de 65 ans, a été atteint d'une attaque d'apoplexie et a été transporté à l'hôpital par des amis.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le jugement du général Boulanger.

Paris, 10 août. — Le jugement du général Boulanger devant la Haute Cour du Sénat a été repris aujourd'hui.

Le procureur-général a accusé le général Boulanger d'avoir essayé de corrompre M. W. Tisson, chef du département de la sûreté publique, ainsi que les généraux Thomasson et Tricoche, et de recevoir une commission sur des achats de café pour l'armée.

M. Buffet a ensuite demandé la parole. Le président de la Cour a refusé d'accéder à cette demande et un tumulte prolongé en a été la suite. Quand le calme fut rétabli, le président a déclaré que les accusations portées par le Procureur devaient être discutées en comité secret.

Le Sénat s'est alors formé en Comité secret. M. Kerdrell, de la Droite, a présenté une motion qui déclare que la Cour est incompétente pour juger le général Boulanger.

Les débats relatifs à cette motion ont été ajournés à lundi.

Rente française.

Paris, 10 août.—Le trois pour cent est coté à 85 francs 12 1/2 centimes.

Nouvelles de Berlin.

Berlin, 10 août—L'intérêt que porte l'Angleterre à la triple alliance a eu pour résultat la cessation de la guerre serve-bulgare et la fin de l'insurrection en Crète. La diplomatie de l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie relativement à la question se rattachant à la Crète, a donné lieu à une entente entre ces diverses puissances et la Turquie sur un moyen d'action dans l'Est.

Un article semi-officiel publié par le *Journal de St-Pétersbourg* admet que la promptitude d'action de ces puissances a empêché ce mouvement de prendre des proportions graves qui auraient pu menacer la paix européenne, et que le renoncement par la Servie d'appeler ses réserves sous les armes est certainement dû au prince Bismarck. Actuellement, il n'y a qu'une faible partie de ces réserves qui soit appelée, et cela pour une simple formalité d'inspection.

Le gouvernement italien, ayant de meilleures relations avec le gouvernement de Madrid que l'Allemagne, a été chargé des négociations avec cette seconde puissance et a envoyé M. Cialdini à Madrid comme son représentant. Si ce dernier réussit à conclure un arrangement semblable à celui fait avec l'Angleterre, le prince Bismarck aura en la bonne chance d'opposer à la France un cercle de puissances hostiles à une guerre de revanche, ce qui garantirait une paix permanente et une réduction probable des armements actuels.

L'intention projetée de l'empereur Guillaume et de l'impératrice de visiter Madrid, quoique niée par les feuilles espagnoles, est arrêtée d'une façon définitive. L'empereur Guillaume s'embarquera sur un yacht impérial, se rendra à Lisbonne en septembre et de cette dernière ville à Madrid.

L'empereur et le prince Henri sont arrivés cette après-midi à Wilhelmshaven et ont pris un train spécial en destination de Berlin.

Le séjour de l'empereur à Osborne a resserré les liens d'amitié entre les membres des deux familles royales. La reine Victoria a envoyé un télégramme à l'ex-impératrice d'Allemagne lui témoignant tout le bonheur qu'elle avait éprouvé à la suite de la visite de son petit-fils et des marques de sympathie exprimées par ce dernier envers elle et ses enfants. L'ex-impératrice a répondu à sa mère qu'elle la remerciait de ces bonnes nouvelles qui lui ont causé une grande joie.

La visite du prince de Galles à Berlin, à la fin du mois de septembre ne fera que raffermir cette union des deux familles. L'arrivée de l'empereur François-Joseph à Berlin est fixée à lundi à 5 heures de l'après-midi. On lui fera la même réception qu'au roi Humbert. On croit que le czar restera quatre jours à Potsdam et qu'il ne se rendra pas à Berlin. La famille impériale de la Russie quittera le palais Peterhoff le 24, et se rendra à bord du navire *Derjava*. Elle arrivera à Stetten le jour suivant.

La czarine et ses enfants se rendront ensuite à Copenhague, tandis que le czar et l'empereur Guillaume iront à Potsdam pour assister aux revues et aux banquets qui doivent être donnés en l'honneur de ce premier. Nombre de *detectives* russes sont stationnés à Berlin, Stettin et Potsdam.

La *Kreuz Zeitung*, faisant allusion à la déclaration du général Boulanger qu'il avait employé le fonds destiné à la sûreté secrète à acquérir le droit d'inspecter les documents de l'attaché militaire à la légation russe, dit que le colonel Villaum, attaché à l'ambassade russe, a surpris, à cette époque, un employé qui copiait les dits documents, et que c'est de là que vient la déclaration du général Boulanger.

WASHINGTON.

Nominations.

Washington, D. C., 10 août—Le Président Harrison a nommé Charles M. Pope, du Missouri, consul à Toronto, et Richard G. Lay, du District de Colombie, consul-général à Ottawa.

Autres expériences heureuses avec l'élixir de vie du Dr Brown-Séquard.

Chicago, 10 août—Une dépêche spéciale de Indianapolis, Ind., dit : Depuis l'expérience heureuse faite sur M. Noah Clark avec l'élixir Brown-Séquard, pas moins de 25 vieillards débilités et infirmes d'Indianapolis ont demandé aux médecins de leur faire des injections avec le dit fluide.

Quatre patients du Dr E. C. Woodburn, à chacun desquels on a donné des injections de 60 gouttes, ont déployé une activité qu'ils n'avaient pas eue depuis 20 ans.

Un individu a pu au moment du crépuscule, lire des journaux sans lunettes, ce qu'il n'avait pas fait depuis dix ans. Bien d'autres expériences non moins heureuses ont eu le même résultat.

Le steamer Australia.

San Francisco, Cal., 10 août — Le steamer *Australia*, arrivé hier soir de Honolulu, apporte la nouvelle que les steamers de guerre des Etats-Unis *Nipsic* et *Alert*, venant de Samoa, ont été signalés le 2 août, à quinze milles de Honolulu, un peu avant que le *Australia* ne parte pour ce port.

Plusieurs personnes ont été arrêtées pour avoir pris part à l'insurrection, entr'autres un nommé J. E. Brown, rédacteur du journal le *Hawaiian*.

M. H. W. Severance.

San Francisco, 10 août.—La lettre suivante, signée par un membre de la maison royale de Kalakaua, a été reçue de Honolulu.

"M. H. W. Severance Esq., est arrivé dans ce dernier port par le steamer *Australia*, pour assumer les fonctions de consul général des Etats-Unis.

Sa Majesté Kalakaua a refusé d'accorder une entrevue au nouveau consul.

Elle a aussi refusé de l'accepter comme consul général, il ne s'est rendu à l'opinion de ses ministres qu'en protestant et en leur disant que toute la responsabilité en cette affaire retombe sur eux.

Le roi donne pour raison de son refus que M. Severance a été démis des fonctions de consul hawaïen à San Francisco pour cause. De sorte qu'il considère que la nomination de celui-ci est un manque de courtoisie de la part du gouvernement des Etats-Unis. Malgré cette lettre M. Severance a été reconnu comme consul général des Etats-Unis, et une Note officielle à cet effet a paru dans les journaux de Honolulu.

Mort de M. H. M. Britton.

Oswego, N. Y., 10 août.—M. H. M. Britton, administrateur général du Rome, Watertown & Ogdensburg R. R., a succombé ce matin à une maladie de cœur.

Rapport hebdomadaire des banques.

New York, 10 août. — Voici le rapport hebdomadaire des banques :

Réserve, diminution	$1,428,000
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	6,796,[illegible]

[illegible]

Le croiseur Alameda.—Troubles à Honolulu.

San Francisco, 10 août—Le steamer *Alameda*, arrivé hier après-midi d'Australie, apporte des nouvelles relatives à une insurrection hardie quoique sans résultat grave, qui a éclaté le mardi 30 juillet à Honolulu.

Deux hawaïens, nommés Robert Wilcox et Robert Boyd, qui avaient été envoyés, aux frais du gouvernement, pour leur éducation dans une école militaire italienne, complotaient depuis quelque temps une insurrection, mais on n'avait prêté aucune attention à ces rumeurs de révolte jusqu'à ce que le mouvement ait été mis à exécution récemment par une bande armée d'environ 130 indigènes marchant de Palama sur Honolulu, distance de deux milles, et pénétrant sur les terrains du palais à Honolulu.

Tout était tranquille au milieu de la nuit, dans la plupart des maisons des natifs on vit cependant, à minuit, de la lumière.

Vers une heure du matin, un nombre inaccoutumé d'indigènes et de chinois se trouvaient dans les rues, comme si quelque chose d'extraordinaire devait arriver.

Tandis que les habitants se retiraient à l'heure habituelle du coucher, les insurgés se formaient à Palama, et mardi vers 3 heures du matin, ils partaient de ce dernier point dans la direction de la ville, et arrivaient à la porte Mauka du palais à 4 a. m.

Ils frappèrent à cette porte et demandèrent l'entrée. Après quelques pourparlers ils franchirent cette porte sans résistance. Les émeutiers de Palama furent alors renforcés par d'autres escouades venant de diverses localités.

Un moment les rebelles qui se trouvaient sur les terrains devaient être au nombre de 250.

Le roi était absent du palais lorsque l'alarme fut donnée. On lui apprit la nouvelle par téléphone.

La famille royale gagna en toute hâte la bâtisse où sont gardées les embarcations du roi et y resta toute la journée sous la protection d'une douzaine de soldats de la garde du palais. Dans l'intervalle les rebelles sommèrent le lieutenant Parker de livrer le palais, mais cet officier s'y refusa.

L'alarme générale fut donnée dans toute la ville, par moyen du téléphone, et les carabiniers de Honolulu reçurent l'ordre de se rapporter immédiatement dans leurs arsenaux. Une grande excitation régnait dans la ville, spécialement parmi les Portugais et les Chinois. Un grand nombre de familles s'enfuirent au sommet de la colline, et quelques-unes cherchèrent un refuge à la légation américaine, où un corps de soldats de marine d'un navire de guerre des Etats-Unis avait été stationné.

On tint un conseil de cabinet et avec les trois ministres présents on convoqua aussi les commissaires Américains, Français, Anglais et Portugais. Le Capt. Woodward, du navire de guerre des Etats-Unis *Adams* assistait au conseil. Le cabinet décida d'exiger qu'on livrât le nommé Wilcox et S. M. Damon fut nommé pour transmettre aux insurgés la décision du cabinet, mais il échoua dans sa mission.

Plusieurs coups avaient déjà été échangés des deux côtés.

Vers 11 heures A. M., les émeutiers avaient tous pris refuge dans une maison opposée, "Le Bungalow," située sur les terrains du palais, pendant que les carabiniers de Honolulu prenaient une excellente position commandant le point de refuge des émeutiers. De part et d'autre des coups de feu furent échangés par intervalles.

Finalement un corps de volontaires du gouvernement commença à lancer des bombes sur le Bungalow. A ce moment, treize rebelles ou plus se rendirent. Un de ceux-ci avait été blessé.

Au commencement de l'escarmouche, Robert Boyd, premier lieutenant de M. Wilcox, a reçu deux blessures graves.

On rapporte que Wilcox tua deux de ses hommes qui étaient au moment de déserter.

Pendant que ce bombardement avait lieu contre le Bungalow, des tirailleurs, placés dans la Salle de l'Opéra, ont maintenu une fusillade constante et terrible sur les rebelles. Finalement, après plusieurs heures de bombardement, les émeutiers se sont dirigés de la bâtisse Bungalow, agitant dans l'air un mouchoir blanc attaché à une perche et criant : "Paix ! Reddition !" Les émeutiers ouvrirent la porte ; une force de volontaires pénétra dans la bâtisse et fit prisonniers tous les rebelles.

La fusillade cessa à 7 P. M. environ et Wilcox fut conduit à la maison de garde à 7 heures et quart P. M., ainsi que les autres prisonniers.

Le seul blessé, du côté des troupes du gouvernement, est le lieutenant Parker, qui a reçu une blessure à l'épaule, et l'on suppose qu'elle provient d'un coup de fusil de Wilcox. Du côté des émeutiers il y a sept indigènes tués et douze blessés, dont plusieurs grièvement.

Une patrouille armée avait été organisée pour garder la ville pendant le combat, laquelle ensuite était renforcée des carabiniers de Honolulu, des Blue Jackets et des soldats de marine du navire de guerre des Etats-Unis *Adams* agissant comme constables spéciaux, avec l'aide des agents de police.

Aucune tentative d'incendie néanmoins n'a été faite.

On prétend que Wilcox voulait s'emparer de la personne du roi Kalakaua, le forcer d'abdiquer en faveur de sa sœur, Liliuokalani et demander ensuite une nouvelle constitution et un nouveau cabinet.

Les journaux de Honolulu disent que c'était là le plan tramé, mais jusqu'ici il a été impossible de connaître l'exacte vérité à cet effet.

L'Opéra, le palais, les édifices du gouvernement et plusieurs résidences privées ont été plus ou moins endommagés par les bombes. Lorsque le steamer *Alameda* est parti le 2 août de Honolulu on faisait l'enquête des corps des personnes tuées pendant l'émeute.

Un meeting du cabinet a eu lieu ; mais les fonctionnaires ont refusé de dire le résultat de leur conférence quant au sort probable des instigateurs de l'émeute.

A la mairie :

"Je viens pour déclarer le décès de ma belle-mère.

—A quelle heure est-elle morte ?

—Elle ne l'est pas encore, mais le médecin a assuré que dans deux heures tout serait fini.

Deux bohèmes en redingotes râpées, blanchies au collet et rougies aux coudes, discutent élégance.

—Moi, dit l'un, je ne trouve rien de plus distingué qu'un habit noir.

L'autre réfléchit un instant :

—Oui, mais un habit noir.... là....., bien noir.

Chez le docteur.

—Et qu'éprouvez-vous ?

—D'intolérables démangeaisons dans les jambes.

—Très curieux. Je ne m'explique pas du tout ces souffrances. Seriez-vous caissier, par hasard ?

Un vieux céladon regarde, dans un coffret, des mèches de cheveux à lui offertes vers 1848 :

—J'avais bon goût tout de même, se dit-il avec une certaine satisfaction ; malgré leur âge, ces mèches n'ont pas blanchi.

Echo de la plage.

Deux baigneurs se promènent. Passe une jeune fille svelte, extra-svelte, presque diaphane, qui court se jeter dans la mer.

—Adorable ! s'écrie le premier ; un véritable ange, elle a des ailes au corps.

—Oui, répond son ami ; mais elle n'a pas assez de corps aux ailes.

En ménage :

—J'ai raccommodé le trou qu'il y avait à la poche de ton gilet hier soir, quand tu as été couché. Je suis une petite femme soigneuse, n'est-ce pas ?

—Oui, mais comment as-tu découvert qu'il y avait un trou à la poche de mon gilet ?

Petit dictionnaire drôlatique :

Aveugle.—Infirme qui ne manque pas de chien.

Conscience.—Une lunette qui rentre en elle-même.

Mémoire.—L'histoire des absents.

Album d'un fantaisiste :

"On ne m'accusera pas d'être un pêcheur endurci. S'il m'arrive de sauter au cou d'une jolie femme, je suis tout prêt à abjurer quand on me dit : "Repentez-toi."

Entendu au Rameau-Club :

—Dites-donc, docteur, croyez-vous qu'il soit pernicieux de fumer ?

—Mon cher, cela ne se demande pas ; voyez les cheminées, ce sont celles qui fument le moins qui vont le mieux !

Les élèves du collège de X.... sont à l'étude.

Il fait très froid. Chacun souffle dans ses doigts.

—Ah ! s'écrie un élève en contemplant, d'un air piteux, la cheminée, qui ne demande qu'à marcher ; si seulement on avait une bûche !

—On aurait le principal, fait tabouconnement le pion, au milieu d'une hilarité générale.

Moyen de guérir les engelures.

—M. le docteur Besnier, de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, recommande le moyen suivant pour la guérison des engelures.

Dès que le froid commence, on prend des bains de pieds et de mains dans de l'eau tiède contenant une décoction de feuilles de noyer, ou avec de l'eau dans laquelle on a dissous du tannin. Après ce bain, friction avec un alcool quelconque, mais spécialement avec de l'alcool camphré, puis seconde friction avec la poudre suivante :

Amidon en poudre.....90 grammes.
Salicilate de bismuth..10 "

Il faut porter de jour des gants. Le soir, on peut, au lieu d'alcool, se frictionner avec la préparation ci-dessous suivante :

Glycérine..........50 grammes.
Eau de rose.......50 "
Tannin..............10 centigrammes.

Après cette friction, on reprend la poudre indiquée plus haut.

Entendu devant le palais de Versailles.

Un immense mail débarque un contenu d'Anglais.

—Ceci est le palais, leur dit le guide. On visite, au pas de course, les petits et les grands appartements, et on se retrouve dans la cour. Le guide regarde sa montre.

—Et le parc ? demande une Anglaise.

—Le parc, répond le guide, consultant encore sa montre, il est de l'autre côté du château.

Sans demander plus d'explication, tout le monde regrimpe dans la voiture et repart, au grand galop, pour l'expédition.

Horrible.

Un petit journal parisien désigne les concierges de la conciergerie de la rue Bonaparte de la façon suivante :

"Espérons qu'on aura bientôt mis la main sur ces odieux cerveaux de portières !"

Chez le coiffeur.

Un monsieur, la serviette au cou, la figure barbouillée de savon, s'apprête à se livrer au rasoir de l'exécuteur.

—Faites attention, dit-il au Figaro, au bouton que j'ai au bas de la joue ; tâchez de ne pas le couper.

Le barbier d'un ton sarcastique :

—Vous y tenez donc bien à ce bouton-là ?

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1889

Nous donnons ci-dessous le programme du concours pour l'année 1889.

Nous appelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur les dispositions nouvelles adoptées par l'Athénée, pour rendre aux concurrents la tâche plus attrayante et plus facile : liberté entière est laissée à chacun d'eux de traiter le sujet qui lui plaira.

Les concours annuels de l'Athénée se recommandent d'eux-mêmes aux sympathies de notre population ; la médaille décernée par cette Société est un titre toujours honorable, souvent utile dans la vie pratique.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrence, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque concurrent de l'une ou l'autre classe traitera un sujet de son choix.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert du 17 juin 1889 au 31 janvier 1890.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier de lier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto* et les *lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Chaque devise d'homme, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule H ; chaque devise de dame, écrite sur la première page, sera accompagnée de la majuscule F.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les dénoués de l'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
Alfred Mercier,
P. O. Box 725.

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

Département de l'Exécutif,
Etat de la Louisiane.

Conformément aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880 nous, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont mentionnés [illegible] [illegible]

[illegible] 75 cents	166,0[illegible] 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, la même jour, dix mille six cent dix dollars, 97 cents	10,610 97
Montant des timbres judiciaires [illegible] 75 cents	166,0[illegible] 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent [illegible]	200,[illegible]
Montant judiciaire des timbres [illegible]	20,[illegible]
Balance des timbres judiciaires [illegible]	166,512 97
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires [illegible]	2,100 00
[illegible]	160,341 [illegible]
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics [illegible] 77 cents	166,[illegible] 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures et le sceau de l'Etat [illegible]

S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.		Départ.	
No 2 Lim. Ex..	7:00 am	No 4 Fast Mail..	7:00 am
No 8 Coast....	9:00 am	No 6 Coast....	3:45 pm
No 1 Fast Mail.	7:20 pm	No 2 Lim. Ex..	8:15 pm
No 7, Ex. di manche....	9:35 pm	No 8, Ex. di manche....	7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...	11:00 pm	No 2 Passen...	9:15 am
No 3 Chicago and N. O. Lim...	7:00 am	No 4 St-Louis and Chic. Ex...	5:00 pm
No 5, Ex. di manche....	9:45 pm	No 5, Ex. di manche....	7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express....	7:00 pm	No 51 California Express....	9:00 am
No 54 R. R. Local....	10:25 am	No 53 R. R. Local....	3:30 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited.	11:00 am	No 2 Limited..	3:35 pm
No 5 Fast line.	6:50 am	No 6 Fast line..	7:15 pm

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No 1..........	[illegible]	No 2..........	[illegible]
No 3..........	[illegible]	No 4..........	[illegible]
No 5..........	10:15 am	No 6..........	3:30 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, MORGAN LINE.

No 19 Califor..	3:10 pm	No 20 Califor..	11:25 am
No 17 Local...	4:45 am	No 18 Local...	7:25 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Tous les jours excepté le dimanche—9:00 a.m. 4:00 p.m., 4:00 pm	Tous les jours excepté le dimanche. Pointe-à-la-Hache: 9:30 a.m., 5:00 p.m
Dimanches seulement—Miléna.. 5:10 pm	Shell Beach.. 8:30 am. Dimanches seulement—9:00 am, 4:00pm

EAST LOUISIANA R. R.
ABITA SPRINGS COVINGTON.

Le dimanche.

Arrivée.......7:30 pm | Départ.........7:30 am
Tous les jours excepté le dimanche.
Arrivée........8:45 am | Départ..........4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

LUNDI, 12 AOUT 1889.

Bayou Lafourche—JOHN W., à 5 p m
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 p m
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 11 a m
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 p m
Rio de Sauve—NEPTUNE, à 11 a m

MARDI, 13 AOUT 1889.

Bayou Goula—ASSUMPTION, à 12 m
Bayou des Glaises—ALTO, à 5 p m
Grand Isle—JOS WEBRE, à 5 a m

Fleuve et rivières.

Memphis, 10 août—Le fleuve baisse. Temps chaud. Arrivé, Arkansas City de St-Louis. Départs, Arkansas City pour Memphis, Granite State pour Cincinnati.

Caire, 10 août—Le fleuve a 12 pieds 6 pouces et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivés, John Gilmore de la Nlle-Orléans ; City of New Orleans de St-Louis. Départs, City of Providence pour Natchez à 11 p m ; John Gilmore pour St-Louis à 4 p m.

St-Louis, 10 août—Le fleuve a 6 pieds 9 pouces et baisse. Temps clair et agréable. Arrivée, City of St-Louis de la Nlle-Orléans. Départ, City of Vicksburg pour Natchez ; City of Florence pour la rivière Tennessee.

Louisville, 10 août—La rivière est stationnaire—7 pieds 8 pouces aux chutes ; 5 pieds 4 pouces dans le canal. Temps couvert et chaud.

Louisville, 10 août, soir—La rivière baisse—5 pieds 3 pouces aux chutes ; 7 pieds 6 pouces dans le canal. Temps clair et chaud.

Evansville, 10 août—La rivière a 12 pieds 6 pouces à l'étiage et baisse. Descendant, Buckeye State à 9 a m.

Cincinnati, 10 août—La rivière a 15 pieds 1 pouce et baisse. Temps clair ; thermomètre 88.

Le soir—La rivière a 14 pieds 7 pouces et baisse. Temps beau. Départ, Dakota pour Memphis.

Wheeling, 10 août—La rivière a 14 pieds 9 pouces et baisse. Temps couvert.

Les Passes.

Port Eads, 10 août, 6 p m—Vent du nord-est. Arrivés, à 6:15 p m, steamship Knickerbocker, capitaine Kemble, de New York ; navire America, capitaine Souza, de Rio de Janeiro, sur lest.

Départs, steamship Algiers pour New York.

Marchés.

Paris, 10 août—Les rentes 3 pour cent 85 francs 12 1/2c.

Londres, 10 août, 4 p m—Consols à la clôture 98 1/16 au comptant et 98 3/16 à terme.

New-York, 10 août—Coton calme et stable à l'ouverture.

Livraison en août 10.92, septembre 10.29, octobre 10.12, novembre 9.96, décembre 9.96, janvier 9.99, février 10.04, mars 10.09, avril 10.15, mai 10.24, juin 10.30.

New-York, 10 août—Coton calme. Middling Uplands 11 5/16c, middling Orléans 11 9/16. Ventes 477 balles.

Futurs calmes à la clôture. Ventes 22,900 balles.

Livraison en août 10.90, septembre 10.25, octobre 10.15, novembre 9.97, décembre 9.96, janvier 10.01, février —, mars 10.11, avril 10.17, mai 10.26, juin 10.31.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI 10 AOUT 1889.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Strome, McFarlane, Port Limon.
Steamship (am) Aransas, Menzes, Key West via Punta Gorda.
Steamship (alle) Hansada, Magin, Hambourg.

ARRIVÉS.

Steamship Clinton, Morgan, Bluefields.
Steamship Knickerbocker, Kemble, New York.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (ang) America, Souza, Rio de Janeiro, sur lest.

BATEAUX A VAPEUR.

Paul Tulane, Libano, Bayou Sara.
Assumption, Alice, B you Goula.
Neptune, Kenna, Rio de Sauve.

EXPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Strome—91,000 pieds de bois de charpente 102 colis divers.
KEY WEST, VIA PUNTA GORDA—par steamship Aransas—2120 colis mdises.
HAMBOURG—par steamship Hansada—12,749 sacs tourteaux 3000 sacs farine graine coton 2136 douves et carapacess en transit.

IMPORTATIONS.

VERA CRUZ & PROGRESSO—par steamship Counsellor—75 sacs café P Thompson—36 sacs café Schmidt & Ziegler—3361 sacs ore argent L N O & Texas RR—350 balles chanvre Fernandez Bros—1 colis espèces Lazard Moore dco.
BLUEFIELDS—par steamship Clinton—2728 régimes figues bananes Handley dco—$280 en espèces Stuart & Adams.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—Fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Assumption—Fret assorti.
RAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—Fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—17 balles coton (15 nouveau) 250 tonnes via 120 sacs sel et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—300 sacs farine graine coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—48 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. —Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—125 sacs tourteaux et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Amarrage
STEAMERS.		
Astor	Liverpool	Fte Tier
Aransas	[illegible]	Alger
Bonnal	Liverpool	Alger
Cumberland	[illegible]	1er dist. 12
Chalmette	New York	Alger
Counsellor	Liverpool	Alger
Excelsior	New York	2e dist. 10
Joaquin Ancona	Progreso	Alger
Nymphaea	[illegible]	2e dist. 25
Paris	[illegible]	2e dist. 27
Sans IX	[illegible]	4e dist. 41
Sanitaria	Hambourg	4e dist. 44
Strome	Punta del Toro	Gretna
Whitney	Laid up	1er dist. 15
		Alger
BARQUES.		
D E Walton	Bome	1er dist. 27
Marcello	En détresse	2e dist. 34
Maribo XI	Oporto	Pte de [illegible]
BRICKS.		
Aldasso		2e dist. 26
GOELETTES.		
Gelsia	Boston	2e dist. 15
Jos P Machesa	Utila	2e dist. 15
Maria Luisa	Tuxpan	2e dist. 15
Santo Otoni		1er dist. 13

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Excelsior, Higgins........parti 2 août
Steamship Knickerbocker, Kemble.......parti 2 août
Steamship El Dorado, Byrne.........parti 7 août
Steamship Hudson, Freeman..........parti 10 août
Steamship El Paso, Quick...........parti 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Venezuelan, Highton........parti 22 juin
Steamship Caribbean, Daniel..........parti 26 juin
Steamship Bernard Hall, Alexander......parti 4 juil
Steamship Hittar, Chandler............parti 5 juil
Steamship Californian, Pickthall........parti 13 juil
Steamship Texan, King.................parti 20 juillet
Steamship Andean, Wrake...............parti 19 juillet
Steamship Navigator, Woodcock..........parti 19 juil
Steamship Professor, Keller.............parti 27 juil
Steamship Mariner, Pim................parti 30 juillet
Steamship Darien, Watson..............parti 1er août
Steamship Wm Cliff, Winder............parti 3 août
Steamship Jamaican, Edwards...........parti 10 août

ANVERS.

Steamship Havre, Laporte..............parti 27 juil

BORDEAUX.

Steamship Havre, Laporte..............parti 1er août

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Driffield, Bayley............parti 25 juillet

MONTEVIDEO.

Steamship Boston, Tylor...............parti 26 juillet

LONDRES.

Steamship Trunnoller, Johnston.........parti 27 juil

COLON.

Steamship Bernard Hall, Alexander......parti 20 juil

HAMBOURG.

Navire Stephan, Schultz................parti 13 juin

RIO DE JANEIRO.

Navire America, Souza.................parti 26 juillet
Steamship Locksley, [illegible]..........en charge, 8 août

KINGSTON, JA.

Steamship Andean, Wrake...............parti 8 août

Le Chloro-Naptholeum est sans contredit le meilleur désinfectant du monde. [illegible]

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime.

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans.

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier.

Un Bulletin Commercial.

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS :

[illegible] CHARTRES.....73

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Qu'il soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, pardevant moi, William Octave Hart, notaire, dûment commissionné et assermenté, pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci-après désignées, toutes d'âge légal et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que, s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de cet Etat connue comme loi No 36, de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, ainsi que sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dont l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conventions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir :

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND (SINGERS UNION), LIMITED". La dite corporation aura sous ce nom le pouvoir de se perpétuer pendant le terme complet de quatre-vingt-dix années, à partir de la date de sa création, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et ses affaires liquidées, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'acquisition, par voie d'achat ou de bail, d'un local destiné à un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, ou à telle époque subséquente que le conseil de direction fixera ; le but de la corporation est également d'engager, pour les fins ci-dessus, des artistes, musiciens, etc., nécessaires à l'exécution du dit projet. Il sera exigé un prix d'entrée pour les représentations ou concerts qui seront donnés, lequel prix et les autres détails de la fête seront déterminés par le conseil d'administration.

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, état de la Louisiane ; toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou, dans le cas où il serait absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé à la somme de cinquante mille dollars [$50,000], divisée en deux mille [2,000] actions de vingt-cinq dollars [$25] chacune, payables en espèces comme suit, savoir : En quatre quotités, dans trente de vingt [30] pour cent, et le dernier de quarante [40] pour cent, à percevoir à intervalles de deux mois au plus entre chaque paiement après avis. Pour chaque action souscrite le souscripteur recevra, sur le paiement de la dernière quotité, deux [2] billets de saison avec sièges choisis par le conseil d'administration ou un comité nommé dans ce but. Si une quotité n'est pas payée quand elle est due, le conseil pourra, dans les dix jours qui suivront, sans avis au souscripteur, annuler la souscription, et le montant payé sur l'action ou les actions, sera forfait et deviendra la propriété de la corporation.

Et, comme il est bien entendu que ce capital ne doit pas être placé dans un but de profit ou de spéculation, mais est destiné à acquitter les frais du festival dont il s'agit, ou à servir de fonds de garantie pour assurer le paiement des dits frais, le Conseil de Direction est par le présent autorisé à commencer les préparatifs, à conclure des contrats et à encourir les dépenses nécessaires aussitôt que la souscription aura atteint le chiffre de vingt-cinq mille dollars.

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, de passer des contrats ; d'ester en justice sous son nom ; d'employer un sceau particulier ; de l'annuler ou de le modifier à son gré ; de détenir, recevoir, acheter, transférer et hypothéquer des propriétés meubles ou immeubles ; de nommer tels administrateurs, directeurs et employés que nécessiteront les intérêts de la corporation, de faire et établir des règlements et sous-règlements pour l'administration des affaires de la corporation, et de les modifier à son gré.

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de pas moins de vingt-cinq ni de pas plus de quarante membres, neuf desquels formeront un quorum pour l'expédition de toutes les affaires, et chacun desquels aura, en son propre nom, au moins une action du fonds capital. De ce conseil feront partie les personnes dont suivent les noms, à la condition qu'elles se conforment à l'obligation imposée plus haut : Jacob Hassinger, W. B. Schmidt, J. Hanno Deiler, Louis Grunewald, Louis Leonhard, A. J. Hedler, Chas. J. A. Doerr, F. W. Brener, R. F. Del Bondio, George Jurgens, Fred. Mueller, Chas. F. Buck, Jos. Angé, Dr F. Loeber, Henry Buddig, Chr. Hausse, C. H. Miller, Leopold Christ, Max. Haller, R. M. Mueller, Maximilian Herrmann, M. Vonderbank, John Stenson, E. G. Heiser et E. Marschke.

S'il en était parmi ces personnes qui ne voulussent pas accepter la nomination, les autres, en majorité à l'emporte laquelle des résumés réguliers, auraient le pouvoir de les remplacer. Le conseil restera en fonction jusqu'à ce que la corporation ait accompli son but, et que les affaires de celle-ci soient liquidées. Il remplira toutes les vacances survenant quelle qu'en soit la cause, par une majorité de ses membres votant à n'importe quelle assemblée spéciale ou régulière. Il aura le pouvoir de désigner des sous-comités se composant d'actionnaires, et de donner à ces comités le droit de conclure des contrats ; mais ceux-ci devront invariablement être approuvés par lui.

Le Conseil aura le pouvoir d'adopter les règlements nécessaires pour la bonne administration des affaires de la compagnie. Il définira les devoirs des officiers et des comités et s'occupera de toutes les affaires de nature à assurer le succès du festival ; mais le pouvoir de contracter, emprunter, acheter, vendre, hypothéquer, louer, etc., sera compris de façon à le restreindre à tels contrats qui seront jugés nécessaires pour arriver aux fins de cette corporation.

ARTICLE VII.

Les membres ci-après nommés seront les officiers de la corporation et conserveront leurs qualités jusqu'à l'accomplissement de son but et la liquidation de ses affaires : Jacob Hassinger, président ; Charles F. Buck, premier vice-président ; R. H. Bosmers, second vice-président ; J. Hanno Deiler, directeur musical ; Louis Grunewald, trésorier ; Louis Leonhard, secrétaire aux finances ; Charles J. A. Doerr, secrétaire ; A. J. Hoffmann, secrétaire correspondant ; et Maximilian Hermann, président du comité local du festival. Les vacances survenant, quelque en soient les causes, seront remplies par la majorité du Conseil d'Administration votant à n'importe quelle séance régulière.

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil auront lieu aux dates fixées par celui-ci.

ARTICLE IX.

Dès que le but motivant la création de cette corporation aura été atteint, ses affaires, sans formalités, seront liquidées par le Conseil d'administration ou un Comité spécial nommé par lui ; et le dit Conseil ou son comité aura le pouvoir de vendre et de disposer de tous les biens et effets, quelle que soit la nature de la corporation, et, après paiement de toutes les dettes, le surplus, s'il y en a, sera partagé au pro rata parmi les actionnaires ; et ce partage sera [illegible] une dissolution de la corporation.

ARTICLE X

Aucun actionnaire de la corporation ne sera responsable des contrats ou des erreurs de celle-ci pour plus que la somme à elle due sur ses actions ; de même qu'aucune simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'annuler la charte ou d'exposer l'actionnaire à d'autre responsabilité que le paiement de la somme due sur son action.

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Baughn Jr, témoins compétents, résidant dans la paroisse ; lesquels ont apposé leurs signatures avec celles des personnes ci-dessus nommées et la mienne, après due lecture du tout.

Ont signé :

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	R. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo Jurgens,
Maximilian Herrmann,	R. H. Bosmers,
A. G. Ricks,	F. Rickert,
Fred Peters,	G. E. Michel,
J. G. Eustis,	M. Vonderbank,
Chas J. A. Doerr,	Fr. W. Diekman,
M. Dinkelspiel,	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Brener,
Chas H. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allen F. Noll,	Albert Heiss,
Frantz & Opitz,	H. L. Frantz,
Jacob Schoen, par Frans Augustin Rice,	
Henry Rice.	

German Singing Society of the Sixth District,
Ernst Seeman, Président.

Albert E. Ewing, G. H. Baughn, Jr.
W. O. HART, notaire public.

Le soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie lui que l'acte d'incorporation qui précède, du "North American Saengerbund (Singers' Union) Limited", a été ce jour enregistré dans le livre 205, folio 102.

Nouvelle-Orléans, 4 mai 1889.

GEORGE GUIMAULT,
Annotateur des hypothèques.

Je, soussigné, notaire, certifie ici que ce qui précède est une copie exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "North American Saengerbund (Singers' Union) Limited", enregistré en mon bureau.

En foi de quoi j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 4 mai A. D. 1889.

W. O. HART, notaire.

Tuni—5f en 30 j

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL

— DE LA —

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,627,470 00
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché		[illegible]
Actions et autres effets		599,366 61
Maison de banque et autres propriétés foncières		12,450 00
Trésorier des Etats-Unis	$2,250 00	128,000 72
Change américain	212,277 62	
Argent (comptant)	1,000,000 00	
Chèques pour le Clearing House		445,845 15
		1,712,[illegible] 15
Total		$6,004,[illegible] 15

PASSIF.

Capital-actions	$600,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
Profits nets non divisés jusqu'aux dividendes		900,000 00
Circulation		37,015 22
Dépôts à retirer contre chèques		45,000 00
Balances dues sur réduction du capital-actions		3,851,[illegible] 00
Dividendes non payés		560 00
		465 00
		$6,004,[illegible] 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les profits nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans, à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

S. H. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LOUIS P. JANIN, Caissier.

Dr HERARD,

SPÉCIALISTE FRANÇAIS.

160 RUE ROYALE. Nlle-Orléans.

Guérison du cancer et des hémorrhoïdes sans opération. Guérison de toutes les maladies de la peau et de la syphilis sans mercure ni mercure. Guérison de 150 personnes aveugles [illegible]

Consultations : De 9 à 11 h. a.m. et de 3 à 5 h. p.m.